

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1769

**Artikel:** Le Club de Rome et les malices du glocal : a force de réfléchir à la planète, le Club de Rome trébuche sur le dur terrain de la démocratie locale à l'helvétique. Zurich se console avec un projet de parc naturel périurbain

**Autor:** Jaggi, Yvette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012417>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la population de 100'000 âmes dans 13 ans. Il faudra loger tout ce monde et lui permettre de se déplacer. Le plan directeur cantonal adopté l'an passé a tracé la marche à suivre. Il faudra densifier l'habitat à proximité de transports publics efficaces. Mais les communes gardent les commandes de l'accélérateur et du frein. Celle-ci refuse le financement d'une ligne de bus, celle-là ne veut pas densifier son habitat. Une concurrence s'installe dans les agglomérations pour dessiner les axes forts des transports publics. L'éparpillement des centres de décision est un obstacle au développement des infrastructures, lequel doit

nécessairement accompagner l'évolution démographique.

Les services de l'Etat placent sur un projet capable de faciliter quelque peu les fusions. L'objectif serait de voir disparaître les communes de moins de 500 habitants. Le parti socialiste, de son côté, a déposé une initiative parlementaire pour forcer à la fusion les communes qui ne parviennent pas à offrir des prestations minimales à la population. Le Grand Conseil vaudois l'a séchement balayée. Vaud qui ne connaît ni la déchirure politique ni les difficultés économiques du Jura n'a peut-être pas besoin

du choc thérapeutique proposé par l'assemblée interjurassienne. Mais le problème de la pléthora des communes reste entier. Celui des petites entités qui ne peuvent plus faire face à leurs obligations. Et celui des agglomérations qui peinent à coordonner un développement harmonieux. En écartant à la fois une politique audacieuse de fusions et la création de structures intercommunales, le canton de Vaud a raté la nécessaire réforme de ses structures territoriales. Un conservatisme générateur de blocages dont on pourrait constater bientôt le coût élevé.

## **Le Club de Rome et les malices du glocal**

*A force de réfléchir à la planète, le Club de Rome trébuche sur le dur terrain de la démocratie locale à l'helvétique. Zurich se console avec un projet de parc naturel périurbain*

Yvette Jaggi (25 février 2008)

L'affaire semblait plutôt simple, évidente même aux yeux de l'impatient Elmar Ledergerber, président de la ville de Zurich et très fier de l'être. Et tout désireux d'y voir le Club de Rome s'y installer en 2008 (DP 1749), 40 ans après sa création dans la Ville éternelle. Le 26 septembre dernier, le Conseil communal accordait un crédit de 1'820'000 francs, destiné à faciliter le transfert du fameux *think tank* de Hambourg à Zurich et à contribuer au financement de ses activités pendant les cinq premières années sur les bords de la Limmat, jusqu'en 2012 donc. Décision prise à une majorité

appréciable: 68 voix favorables au crédit, contre 25 oppositions venues principalement des rangs de l'UDC, avec 17 abstentions, notamment de l'Alternative de gauche. Or voilà que, nullement impressionné par ce score et flairant l'occasion de surfer sur la vague populiste, un groupement dissident de l'UDC, créé en 2006 sous le nom de Parti pour Zurich (PFZ), lance un référendum qui aboutit promptement, avec 2'111 signatures valables (3'000 suffisent pour tout le canton de Zurich!).

On sait la suite: au terme d'une campagne discrète, même du

côté des opposants qui ne font pourtant pas dans l'argumentation fine, 50,9% des 75'184 votants de ce 24 février ont dit non au fameux crédit destiné au Club de «penseurs richards» pas même capables d'autofinancer leurs «élucubrations». L'analyse des résultats révèle que les arrondissements où résident le président et la vice-présidente du PFZ ont donné une faible majorité négative, surprenante dans des quartiers où les socialistes sont très présents. Ailleurs, la carte des non recouvre celle des plus fortes implantations de l'UDC. Mais par-delà les clivages politiques, d'autres facteurs ont

plus ou moins ouvertement joué. Ainsi, le directeur d'Avenir Suisse, Thomas Held, n'a pas caché ses réticences, doucement paranoïaques, à l'idée de voir un concurrent potentiel s'installer à Zurich.

Cet éventuel danger pourrait bien être écarté. Dans sa première réaction au résultat du vote, le Club de Rome s'avoue très surpris et dit vouloir réexaminer la situation, tout en maintenant que Zurich reste sa destination favorite, préférée l'été dernier à d'autres villes candidates. De toute évidence, le distingué *think tank* n'avait pas prévu que la démocratie directe, avec laquelle on ne plaisante pas davantage dans la métropole zurichoise que dans les cantons alpins, pourrait lui jouer un pareil tour et l'obliger à faire le

grand écart d'échelle entre la planète et la proximité, entre le global et le local.

Quant à la Ville de Zurich, dont la population a connu l'an dernier la plus forte augmentation annuelle depuis 1952, elle saura surmonter ce revers, juste un peu vexant pour sa politique de promotion métropolitaine. Le cas échéant, elle trouvera sans peine un autre locataire de prestige pour les bureaux sis dans l'immeuble du *Heimatwerk* – paradoxalement choisi pour accueillir un club de réflexion sur l'avenir du monde. Après tout, elle a déjà préparé son propre futur avec ses Stratégies pour Zurich 2025. Comme elle le prépare presque au jour le jour, en prenant continuellement des initiatives prometteuses et d'envergure,

dans les domaines de la construction, du logement, des transports, de l'environnement. Dernière en date, passée inaperçue: la ville de Zurich a déposé auprès de l'Office fédéral de l'environnement la première et unique demande de création d'un parc d'importance nationale qui soit un parc naturel périurbain, destiné à sensibiliser la population citadine à la nature. C'est ainsi que le *Sihlwald*, situé dans le sud-ouest de la ville, devrait devenir le premier centre de ce genre reconnu d'importance nationale. Une fois de plus, Zurich passera pour la première servie. On la jaloussera une fois de plus, en oubliant qu'elle aura tout simplement osé saisir une occasion que d'autres villes n'ont peut-être pas même vu passer.

## La démocratie absolue genevoise

*L'invention de la proportionnelle, dououreux apprentissage de la modération et de la concorde dans l'histoire politique et constitutionnelle du canton*

Invité: Dominique Wisler (19 février 2008)

Au moment où Genève s'interroge sur l'opportunité de réviser totalement sa constitution révolutionnaire de 1847, cet essai revient sur quelques temps forts des aménagements politiques apportés aux constitutions nées de l'esprit du radicalisme triomphant. Ce qu'on estime être aujourd'hui les piliers de l'élegant et acclamé modèle démocratique suisse – démocratie directe, scrutin proportionnel, concordance – vinrent se greffer sur une

matrice originale excessive, absolue, immature et sans concession. Le chemin qui mena de la démocratie absolue à la concorde fut chaotique, parsemé d'embûches qui prirent bien souvent la forme d'insurrections, d'émeutes, et des mitraillages.

### Des démocraties absolues, immatures, à l'étoile pâliassante

Enfantée par une révolution, la constitution genevoise de 1847

était sans compromis, absolue, un miroir du radicalisme triomphant. Dans un rapport rédigé le 15 janvier 1848 pour l'Académie française des sciences morales et politiques, Tocqueville jugea sévèrement l'œuvre constitutionnelle des radicaux suisses, du canton de Vaud à Zurich, en passant par Berne et Genève. Il n'y voyait qu'une preuve de l'immaturité politique d'une Suisse qui, si longtemps, était demeurée fermée au progrès du temps. Ces jeunes démocraties,